

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Non, les chasses traditionnelles ne détruisent pas les populations d'alouettes !

01 août 2018 à Issy-les-Moulineaux

La Fédération Nationale des Chasseurs s'étonne de la polémique lancée par la ligue Protectrice des Oiseaux ces jours-ci, concernant les quotas annuels sur le piégeage des alouettes des champs en France. Ces pratiques de chasses très spécialisées sont reconnues et validées tant par la commission européenne que par la jurisprudence depuis 1989. Contrairement à ce qui est affirmé, le quota autorisé représente moins de 1% de la mortalité annuelle de cet oiseau.

60 millions d'alouettes des champs traversent chaque année la France, sur une population mondiale estimée à près de 300 millions d'oiseaux. 60% d'entre elles vont mourir majoritairement par la prédation des chats domestiques, les collisions, l'artificialisation des sols et la disparition des habitats...

Outre ces faits scientifiquement établis, les quotas autorisés ne sont jamais atteints car les migrations varient selon les saisons et les oiseaux ne font jamais savoir par avance sur quelles parcelles ils vont se poser.

Selon la stricte réalité des comptes rendus, ce sont moins de 180 000 alouettes qui sont prélevées chaque année lors de chasses « traditionnelles »... bien loin des 370 000 autorisées ! Le prélèvement par la chasse en France s'apparente clairement à de la mortalité dite « compensatoire » et il ne met pas en péril la population.

Incriminer la chasse comme responsable d'un déclin des populations n'est pas conforme aux réalités biologiques, ni aux diagnostics scientifiques relatant les menaces sur les espèces (cf. les rapports IUCN). Ces accusations infondées ne servent qu'à camoufler les vraies responsabilités de la chute de la population des alouettes.

En effet, plusieurs études montrent que les chats sont responsables de la capture de près 75 millions d'oiseaux, dont de nombreuses alouettes, chaque année, d'après une enquête datant de 2017 publiée par la LPO elle-même ! En mars 2018, une autre étude du Centre national de la recherche scientifique annonçait que la « disparition massive des oiseaux en France était due à l'intensification des pratiques agricoles ».

Il est grand temps que les associations écologistes mettent leur énergie à inverser les réelles causes de déclin des oiseaux hexagonaux plutôt qu'à diffuser des informations inexactes dans des pétitions hasardeuses et trompeuses, dans le seul but d'interdire des traditions



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

françaises, à l'impact écologique minime. Les chasseurs apportent à la nature, selon l'étude BIPE, 2,9 milliards d'euros. Ces bénévoles ne sont pas des criminels assoiffés de sang comme dépeints dans les propos du président de la LPO mais des amoureux de la nature qui souhaitent, avant tout, conserver et protéger le patrimoine faunique.

